

Transmetteur de niveau et de débit Rosemount™ 1408A

Radars sans contact



1 Certifications du produit

Rév. 2.10

Remarque

La révision la plus récente est disponible à l'adresse [Emerson.com/Rosemount1408A](https://emerson.com/Rosemount1408A).

1.1 Informations relatives aux directives européennes

Une copie de la déclaration de conformité UE se trouve à la fin du présent document. La version la plus récente de la déclaration de conformité UE est disponible à l'adresse suivante : [Emerson.com/Rosemount](https://emerson.com/Rosemount).

1.2 Certification pour emplacement ordinaire

Conformément aux procédures standard, le transmetteur a été inspecté et testé afin de déterminer si sa conception satisfait aux exigences de base, aux niveaux électrique et mécanique et relativement à la protection contre l'incendie. Cette inspection a été effectuée par un laboratoire d'essais reconnu au niveau national (NRTL) accrédité par l'OSHA (Administration fédérale pour la sécurité et la santé au travail).

Certificat	80031621
Normes	CAN/CSA-C22.2 n° 61010-1-12, norme UL N° 61010-1

L'appareil ne peut être alimenté que par un bloc d'alimentation avec sortie de circuit électrique à énergie limitée de 30 Vcc maximum, conformément à la norme CAN/CSA-C22.2 n° 61010-1-12/UL N° 61010-1 (3e édition) chapitre 6.3.1/6.3.2 et 9.4 ou classe 2 selon la norme CSA 223/UL 1310.

1.3 Conditions environnementales

Tableau 1-1 : Conditions environnementales (Directive sur les zones ordinaires et les basses tensions [LVD])

Type	Description
Emplacement	Utilisation en intérieur ou en extérieur, utilisation en zone humide ⁽¹⁾
Altitude maximale	6 562 pi (2 000 m)
Température ambiante	-40 à 176 °F (-40 à 80 °C)
Catégorie d'installation	Alimenté en courant continu
Alimentation électrique	18 à 30 Vcc, 3,6 W
Fluctuations de tension d'alimentation secteur	Sûr entre 18 et 30 Vcc ±10 %
Degré de pollution	2

(1) L'utilisation en extérieur et en zone humide n'est pas reprise dans une certification pour emplacement ordinaire.

1.4 Conformité aux normes de télécommunication

Le Rosemount 1408A, équipé d'une extension d'antenne, est un appareil qui permet de mesurer le niveau à ciel ouvert ou dans un boîtier. Lorsqu'il est utilisé pour la mesure dans un boîtier (c.-à-d, des bacs en métal, en béton armé, en fibres de verre renforcées ou une structure de boîtier similaire composée de matériaux atténuants comparables), il n'est pas indispensable d'utiliser une extension d'antenne.

Le numéro d'identification de version du matériel (HVIN) est 1408L.

Principe de mesure

Onde continue à modulation de fréquence (FMCW), 80 GHz

Puissance de sortie maximum

3 dBm (2 mW)

Plage de fréquences

77 à 81 GHz

(76-77 GHz dans les pays applicables, contacter Emerson pour plus de détails.)

1.5 FCC

Remarque : Cet équipement a été testé et jugé conforme aux limites imposées aux appareils numériques de Classe B, telles que définies dans la Partie 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences nocives dans une installation domestique. Cet équipement génère, utilise et peut émettre une énergie de radiofréquence susceptible de causer des interférences dangereuses pour les communications radio dans le cas d'une installation ou d'une utilisation non conforme aux instructions. Il n'existe cependant pas de garantie qu'aucune interférence ne se produise dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences préjudiciables pour la réception radio ou télévisuelle, ce que l'on peut déterminer en éteignant et en rallumant l'appareil, l'utilisateur est invité à tenter de corriger les interférences au moyen de l'une des mesures suivantes :

- Réorientation ou réinstallation de l'antenne de réception.
- Augmentation de la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Raccordement de l'équipement à une prise sur un circuit différent de celui auquel est raccordé le récepteur.
- Pour obtenir de l'assistance, s'adresser au fournisseur ou à un technicien radio/TV expérimenté.

ID FCC K8C1408L

1.6 IC

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux conditions suivantes :

1. Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles.
2. Cet instrument doit accepter toutes les interférences reçues, y compris les interférences susceptibles d'en altérer le fonctionnement.
3. L'installation d'un appareil LPR doit être effectuée par des installateurs qualifiés, en pleine conformité avec les instructions du fabricant.
4. Cet appareil ne peut être exploité qu'en régime de non-brouillage et de non-protection, c'est-à-dire que l'utilisateur doit accepter que des radars de haute puissance de la même bande de fréquences puissent brouiller cet appareil ou même l'endommager. D'autre part, les appareils qui perturbent une

exploitation autorisée par licence de fonctionnement principal doivent être enlevés aux frais de leur utilisateur.

5. L'installateur/l'utilisateur de cet appareil doit s'assurer qu'il se trouve à au moins 10 km de l'Observatoire fédéral de radioastrophysique (OFR), à proximité de Penticton, en Colombie-Britannique. Les coordonnées de l'OFR sont la latitude 49°19'15" Nord et la longitude 119°37'12" Ouest. Pour les appareils ne respectant pas cette séparation de 10 km (p. ex. ceux de la Vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique) l'installateur/l'utilisateur doit coordonner avec le Directeur de l'OFR et obtenir son accord écrit avant de pouvoir installer ou utiliser l'appareil. Le Directeur de l'OFR peut être joignable au 250-497-2300 (tél.) ou au 250-497-2355 (fax). (Par ailleurs, il est possible de contacter le responsable des normes réglementaires d'Industrie Canada.)

Certificat 2827A-1408L

1.7 Directive 2014/53/UE relative aux équipements radioélectriques (RED)

Installations à ciel ouvert

S'il n'est pas équipé d'une extension d'antenne, le Rosemount 1408A est conforme aux normes ETSI EN 302 729 et EN 62479.

Pour les installations en plein air, des restrictions existent dans plusieurs États membres de l'UE et de l'AELE à proximité des sites de radioastronomie. Les emplacements des sites de radioastronomie utilisant complètement ou partiellement la même bande de fréquence que le Rosemount 1408A (77 à 81 GHz) varient au fil du temps. Par conséquent, l'installateur et l'utilisateur du Rosemount 1408A sont tenus de vérifier comment leur emplacement d'installation est affecté.

La liste actuelle des sites de radioastronomie, y compris les fréquences d'exploitation correspondantes, est disponible sur www.craf.eu.

Les restrictions suivantes s'appliquent :

- L'installation doit s'effectuer à une distance supérieure à 4 km de sites de radioastronomie mesurant à 77-81 GHz, sauf si une autorisation spéciale a été accordée par l'autorité nationale réglementaire concernée.
- La hauteur de l'antenne par rapport au sol ne saurait excéder 15 m à une distance comprise entre 4 km et 40 km d'un quelconque site de radioastronomie.

Bacs fermés

S'il n'est pas équipé d'une extension d'antenne, le Rosemount 1408A est conforme aux normes ETSI EN 302 372 et EN 62479.

Cet appareil doit être installé dans un bac fermé (bac métallique fermé ou en béton armé, ou une structure de boîtier similaire composée de matériaux atténuants comparables). L'installation doit satisfaire aux exigences de la norme ETSI EN 302 372 (annexe E).

Performances sous l'influence d'un signal d'interférence

Quant au test du récepteur qui évalue l'incidence d'un signal d'interférence sur l'appareil, le critère de performance retenu équivaut au minimum au niveau de performance correspondant à la norme ETSI TS 103 361 [6].

- Critère de performance : variation de la valeur mesurée Δd au fil du temps, au cours d'une mesure de distance
- Niveau de performance : $\Delta d \leq \pm 2 \text{ mm}$

1.8 Radio/CEM - République de Corée

Numéro d'enregistrement R-R-Rtr-1408

1.9 Radio/EMC Australie et Nouvelle-Zélande

Le Rosemount 1408A est conforme aux exigences des normes ACMA pertinente établies en vertu du Radiocommunications Act 1992 et du Telecommunications Act 1997 ainsi que les normes pertinentes reprises dans l'Act 1989 de la Nouvelle-Zélande.

En Nouvelle-Zélande, le Rosemount 1408A doit être installé dans un bac fermé (bac métallique fermé ou en béton armé, ou une structure de boîtier similaire composée de matériaux atténuants comparables).

1.10 Autres certifications pour les télécommunications

1.10.1 Argentine



H-30153

1.10.2 Singapour

Complies with
IMDA standards
DA100927

1.11 Numéro d'enregistrement canadien (CRN)


Transmetteur sans adaptateur

Enregistre- ments


Alberta (ABSA) : 0F21418.2
Colombie-Britannique (TSBC) : 0F7358.1
Manitoba (ITS) : 0F21418.24
Nouveau-Brunswick : 0F21418.27
Terre-Neuve-et-Labrador : 0F21418.20
Territoires du Nord-Ouest : 0F21418.2T
Nouvelle-Écosse : 0F21418.28
Nunavut : 0F21418.2N
Ontario (TSSA) : 0F23714.5
Île-du-Prince-Édouard : 0F21418.29
Québec (RBQ) : 0F05457.6
Saskatchewan (TSASK) : 0F2113.3
Yukon : 0F21418.2 A

1.12 Déclaration de conformité UE

Illustration 1-1 : Déclaration de conformité UE



Declaration of Conformity



Rev. #5

We,

Rosemount Tank Radar AB
Layoutvägen 1
S-435 33 MÖLNLYCKE
Sweden

declare under our sole responsibility that the product,


Rosemount™ 1408A Level and Flow Transmitter

manufactured by,

Rosemount Tank Radar AB
Layoutvägen 1
S-435 33 MÖLNLYCKE
Sweden

to which this declaration relates, is in conformity with the provisions of the European Union Directives, including the latest amendments, as shown in the attached schedule.

Assumption of conformity is based on the application of the harmonized standards and, when applicable or required, a European Union notified body certification, as shown in the attached schedule.



(signature)

Dajana Prastalo
(name)

Sr. Manager Product Approvals

(function)

6-Mar-24; Mölnlycke
(date of issue & place)

Page 1 of 2



Declaration of Conformity



EMC Directive (2014/30/EU)

Harmonized Standards: EN 61326-1:2013

Other Standards Used: IEC 61326-1:2020

Radio Equipment Directive (RED) (2014/53/EU)

Harmonized Standards:
ETSI EN 302 372:2016*
ETSI EN 302 729:2016**
EN 62479:2010

Low Voltage Directive (2014/35/EU)

Harmonized Standards:
EN 61010-1:2010/A1:2019/AC:2019-04

RoHS Directive (2011/65/EU) Amended 2015/863

Harmonized standards:
EN IEC 63000:2018

* 1408A without antenna extension fitted

** 1408A with antenna extension fitted

**Déclaration de conformité**

Rev. #5

Nous

Rosemount Tank Radar AB
Layoutvägen 1
S-435 33 MÖLNLYCKE
Suède

déclarons sous notre seule responsabilité que le produit,

Transmetteur de niveau et de débit Rosemount™ 1408A

fabriqué par :

Rosemount Tank Radar AB
Layoutvägen 1
S-435 33 MÖLNLYCKE
Suède

auquel cette déclaration se rapporte, est conforme aux dispositions des directives de l'Union européenne, y compris leurs amendements les plus récents, comme indiqué dans l'annexe jointe.



La présomption de conformité est fondée sur l'application des normes harmonisées et, le cas échéant ou lorsque cela est requis, sur la certification d'un organisme notifié de l'Union européenne, comme indiqué dans l'annexe jointe.

(signature)

Dajana Prastalo
(nom)

Sr. Approbations du responsable produit
(fonction)

6 mars 24 Mölnlycke
(date de délivrance et lieu)

	Déclaration de conformité		Rev. #5
Directive CEM (2014/30/UE)			
Normes harmonisées : EN 61326-1:2013			
Autres normes utilisées : CEI 61326-1:2020			
<hr/>			
Directive relative aux équipements radioélectriques (RED) (2014/53/UE)			
Normes harmonisées :			
ETSI EN 302 372:2016*			
ETSI EN 302 729:2016**			
EN 62479:2010			
<hr/>			
Directive basse tension (2014/35/UE)			
Normes harmonisées :			
EN 61010-1:2010/A1:2019/CA:2019-04			
<hr/>			
Directive RoHS (2011/65/UE) modifiée 2015/863			
Normes harmonisées :			
EN CEI 63000:2018			
* 1408A sans extension d'antenne installée			
** 1408A avec extension d'antenne installée			
Page 2 sur 2			



Certifications du produit
00880-0203-4480, Rev. AC
Avril 2024

Pour plus d'informations: [Emerson.com/global](https://emerson.com/global)

©2024 Emerson. Tous droits réservés.

Les conditions générales de vente d'Emerson sont disponibles sur demande. Le logo Emerson est une marque de commerce et une marque de service d'Emerson Electric Co. Rosemount est une marque de l'une des sociétés du groupe Emerson. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

ROSEMOUNT™

